

## DEMANDE DE PERMIS Captage des eaux souterraines

### 1. Information sur le requérant (cochez √)

Propriétaire  Procureur fondé

Nom du propriétaire en titre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### 2. Localisation des travaux

### Lot situé sur les terres du Gouvernement

Numéro de matricule : \_ \_ \_ - \_ - \_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro du territoire de piégeage : \_\_\_\_\_

Lac : \_\_\_\_\_

ZEC - Réserve: \_\_\_\_\_

No dossier (Bail): \_\_\_\_\_

### 3. Information sur l'entrepreneur

Qui réalisera les travaux? (cochez √)

Propriétaire  Entrepreneur  Gestionnaire de projet

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du contact de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

No.Licence RBQ : \_\_\_\_\_ No. Entreprise NEQ : \_\_\_\_\_

### 4. Information sur le consultant (s'il y a lieu)

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du contact de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

No.Licence RBQ : \_\_\_\_\_ No. Entreprise NEQ : \_\_\_\_\_

### 5. Nature de la demande (cochez √)

Pour 20 personnes et moins  75 000 litres/jour et moins

### Type d'installation (cochez √)

Puits tubulaire scellé  Pointe filtrante  Captage de source

Puits tubulaire scellé (Art. 19 – RPEP)  Système de géothermie  Puits de surface

Puits tubulaire  Obturation d'un ouvrage inutilisé

Autres (préciser) : \_\_\_\_\_

## 6. Matériaux utilisés (cochez √)

- L'installation est conçue avec des matériaux neufs et appropriés à l'alimentation en eau potable.
- S'il s'agit d'un puits foré, le tubage comprend une épaisseur nominale de 4,78 mm conforme à la norme ASTM A-53 Grade B ou à la norme ASTM A-589 Grade B s'il est en acier ou à la norme ASTM A-409 s'il est en acier inoxydable.

## 7. Après les travaux (cochez √)

- L'installation de prélèvement sera accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements, ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement.
- L'installation sera identifiée et repérable visuellement.
- Le tubage utilisé excédera d'au moins 30 cm la surface du sol.
- Les pentes autour de l'installation seront aménagées afin que l'eau ne puisse pas y stagner ni se diriger vers l'installation de prélèvement.
- L'installation sera munie d'un couvercle sécuritaire, résistant aux intempéries, aux contaminants, à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau.

## 8. Localisation du prélèvement (cochez √)

Le système de prélèvement est situé en zone inondable :  Oui  Non

Si oui,  Faible courant (20-100 ans)  Grand courant (0-20 ans ou 0-100 ans)

## 9. Renseignements supplémentaires

Date du début des travaux \_\_\_\_\_ Date de la fin des travaux \_\_\_\_\_  
Estimation du coût du projet \_\_\_\_\_ \$

## 10. Déclaration du requérant

Je, soussigné, déclare que les renseignements donnés sont complets et exacts et que si le permis ou le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur ainsi qu'aux lois et règlements pouvant s'y rapporter.

**Signature du requérant** \_\_\_\_\_ **Date** \_\_\_\_\_

## DOCUMENT À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

✦ Plan de localisation (croquis) indiquant les mesures suivantes entre l'ouvrage de captage que vous souhaitez aménager et les éléments suivants :

- La ligne avant de votre propriété (rue);
- Les lignes latérales de votre propriété;
- La ligne arrière de votre propriété;
- Votre fosse septique et celles de vos voisins;
- Votre élément épurateur et ceux de vos voisins.